

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°01/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix février à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Absent excusé :

Procuration :

Convocation en date du 26/01/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion du budget principal dressé par Madame le Comptable du Trésor pour l'exercice 2023, dont le résultat est le suivant :

- Section de Fonctionnement : excédent de : 109 484.42 €
- Section d'Investissement : déficit de : 4 013.74 €

Le résultat global 2023 est de : excédent de : 105 470.68 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve le Compte de Gestion du budget principal de l'exercice 2023 de Madame le Comptable du Trésor selon les éléments indiqués ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 16 février 2024.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

